Accès à l\’énergie au Bénin: Un Eldorado d\’opportunités dans les énergies renouvelables malgré les défis à relever

Selon un rapport récent, l\\\’accès de base à l\\\’énergie au Bénin est encore en retard malgré les opportunités offertes par les énergies renouvelables. À l\\\’échelle mondiale, 675 millions de personnes vivent sans électricité, tandis que 2,3 milliards de personnes dépendent de combustibles nocifs pour cuisiner.

Le Bénin se trouve actuellement à mi-parcours de la période fixée pour la réalisation des objectifs de développement durable à l\\\’horizon 2030. L\\\’Objectif de Développement Durable (ODD) numéro 7 vise à garantir l\\\’accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable. La réalisation de cet objectif aurait un impact considérable sur la santé et le bien-être des populations, en les protégeant contre les risques environnementaux et sociaux, tels que la pollution atmosphérique, et en améliorant l\\\’accès aux soins de santé primaires.

Cependant, selon l\\\’édition 2023 du Tracking 7 SDG: The Energy Progress Report, les efforts actuels ne sont pas suffisants pour atteindre l\\\’ODD 7 dans les délais impartis. Bien que des progrès aient été accomplis dans certains domaines spécifiques, comme l\\\’augmentation de l\\\’utilisation des énergies renouvelables dans le secteur de l\\\’électricité, ils restent insuffisants pour atteindre les

objectifs fixés dans les ODD.

Par ailleurs, le rapport met en évidence que l\\\’endettement croissant et la hausse des prix de l\\\’énergie compromettent les perspectives d\\\’accès universel aux modes de cuisson propres et à l\\\’électricité.

Selon les projections actuelles, d\\\’ici 2030, 1,9 milliard de personnes seront toujours privées de modes de cuisson propres et 660 millions n\\\’auront pas accès à l\\\’électricité, à moins que des mesures supplémentaires ne soient prises et que les efforts actuels ne soient poursuivis.

Ces lacunes auront un impact négatif sur la santé des populations les plus vulnérables et contribueront à l\\\’accélération des changements climatiques. L\\\’utilisation de combustibles et de technologies polluants pour cuisiner entraîne chaque année 3,2 millions de décès prématurés dus à la pollution de l\\\’air intérieur, selon l\\\’OMS.

En 2021, 91% de la population mondiale avait accès à l\\\’électricité, soit une augmentation par rapport aux 84% de 2010. Cependant, le rythme de cette progression s\\\’est ralenti entre 2019 et 2021, en particulier dans les zones urbaines. En Afrique subsaharienne, 567 millions de personnes n\\\’avaient toujours pas accès à l\\\’électricité en 2021, soit plus de 80% de la population mondiale sans électricité.

Megan Valère SOSSOU

Diagnostic médical à l\’ère digitale : la révolution en marche pour des soins de qualité au Bénin

La qualité des soins de santé est un enjeu majeur au Bénin, et le premier maillon de cette chaîne, le diagnostic médical, reste un défi complexe. Dans les centres de santé publics ou privés, les erreurs de diagnostic sont courantes, entraînant des complications médicales inutiles et prolongées pour les patients. Le récit poignant de dame Viviane Assoha, ménagère dans la commune de Djidja en est un exemple frappant.

Interface de l\\\’application

En 2019, dame Viviane Assoha a été confrontée à une maladie mystérieuse qui a engendré de graves souffrances. Malheureusement, elle a été diagnostiquée à plusieurs reprises et à tort comme souffrant de paludisme, une maladie généralement curable en quelques jours. Cependant, sa douleur a persisté pendant plus d’un an. Ses mots résonnent avec amertume : « Je continuais à souffrir, sans répit ».

Elle est arrivée au bout du tunnel quand elle s’est rapprochée de ses enfants à Cotonou. Elle raconte : « J’ai commencé à faire de l’hémorragie intestinale quand on m’a diagnostiqué finalement la fièvre typhoïde avancée. J’ai donc subi un traitement coûteux. Aujourd’hui, je suis complétement guérie et vaccinée. »

Ce calvaire, Dame Viviane Assoha l’a vécu parce qu’elle habitait une zone reculée moins servie en termes d’offre de qualité de soins. Comme elle, de nombreux patients au Bénin vivant dans les zones rurales souffrent des conséquences des diagnostics mal faits. Ces conséquences vont, des traitements

inappropriés et coûteux aux complications graves souvent fatales.

Bien que plus de 70 % de la population béninoise résident à moins de 5 km d'un centre de santé, seulement 45 % ont accès des soins de qualité selon les indications de l'OMS Afrique. Face à cette disparité de la qualité des soins entre les zones urbaines et rurales du Bénin, le gouvernement béninois à travers son ministère en charge de la santé a élaboré des directives et des normes pour permettre d'harmoniser les soins sur toute l'étendue du territoire.

Ces directives sont regroupées dans un manuel dénommé l'ordinogramme sanitaire du Bénin. L'objectif est de standadiser des protocoles, des directives de soins pour permettre aux agents surtout ceux qui sont en ligne de mire dans les régions reculées de pouvoir prendre en charge les patients de la même manière qu'ils les auraient pris en charge dans d'autres zones beaucoup plus servies.

Malgré ce pas en avant, le manuel n'a jamais fait objet d'usage pratique pour des raisons de méconnaissance de son existence et le format papier qu'il présentait. Cependant, une lueur d\\\'espoir émerge dans le pays grâce à une solution numérique révolutionnaire : Digit Ordino.

Une technologie numérique à la rescousse

Une application médicale a été conçue sur la base de l'ordinogramme sanitaire du Bénin pour aider les professionnels de la santé, en particulier ceux en première ligne, à prendre des décisions éclairées en matière de diagnostic. Docteur Fréjuste AGBOTON, médecin en cours de spécialisation en Biophysique et médecine nucléaire, et analyste programmeur est l'un des cerveaux derrière cette initiative. Il explique : \\\ »Digit Ordino est une application d\\\'aide médicale à la décision pour les agents de santé. Elle a été conçue en se basant sur le manuel médical

existant, le rendant plus intuitif et facile à utiliser.\\\ »

Cette application propose une diversité de fonctionnalité selon chaque pathologie et affection, permettant aux professionnels de la santé de saisir l\\\'affection présumée pour obtenir une orientation diagnostique.

Harold Tankpinou Zoumènou a participé au montage du projet de digitalisation de l'ordinogramme sanitaire du Bénin. Il renchérit : « Digit Ordino utilise aussi l\\\'intelligence artificielle pour répondre aux questions à réponse binaire, ce qui permet une prise de décision rapide en cas d\\\'urgence. » Au nombre des avantages de cette nouvelle solution sanitaire, se trouve l'accès aux informations sur les médicaments couramment utilisés, leurs posologies et leurs indications, ainsi que la section « Actualité » qui facilite l\\\'interaction entre les acteurs de la santé.

Depuis son lancement en 2021, Digit Ordino est utilisé par de nombreux professionnels de santé des zones rurales qu'urbaines du Bénin. Elle a considérablement amélioré l\\\'accès aux soins de qualité au Bénin et permet aux professionnels de santé d\\\'accéder rapidement aux normes et aux diagnostics de traitement des affections courantes, tels que ceux contenus officiellement dans l\\\'ordinogramme sanitaire du Bénin.

Par ailleurs, l\\\'application contribue à mettre à jour en permanence les connaissances et les compétences des agents de santé, réduisant ainsi les inégalités liées à l\\\'accès aux soins de qualité.

L\\\'adoption croissante de Digit Ordino

Docteur Razak ANDEMI de la Clinique Centrale d\\\'Abomey-Calavi, fait partie des professionnels ayant utilisés avec succès Digit Ordino. Il témoigne : « Cette application me permet d\\\'appliquer les protocoles thérapeutiques et les recommandations adaptés au contexte béninois. Elle me permet d\\\'éviter les erreurs de diagnostics et de thérapies. »

Les succès de Digit Ordino ne sont pas passés inaperçus. La start-up a remporté le prestigieux prix africain de l\\\’e-santé, organisé par le cabinet ITC en collaboration avec l\\\’Université du Maroc, ainsi que le premier prix de l\\\’Hackathon de l\\\’E-Santé organisé par Bénin Santé en 2021.

L\\\’avenir de l’e-santé au Bénin

Aujourd\\\’hui, l\\\’objectif ultime de Digit Ordino est de devenir l\\\’application officielle de l\\\’ordinogramme sanitaire du Bénin. Les professionnels de santé pensent ne doutent pas que Digit Ordino devienne l’application officielle conformément à la volonté du gouvernement de numériser l’ordinogramme. Elle pourrait devenir rapidement un pilier central des soins de santé au Bénin. De plus, l\\\’entreprise envisage d\\\’adapter Digit Ordino aux différents ordinogrammes d\\\’autres pays, contribuant ainsi à améliorer la qualité des soins de santé dans toute la sous-région ouest africaine.

Cette technologie numérique, adaptée à la santé offre une lueur d\\\’espoir pour l\\\’avenir des soins de santé au Bénin, éliminant progressivement les erreurs de diagnostic et améliorant l\\\’accès aux soins de qualité pour tous.

Megan Valère SOSSOU

Le secrétariat permanent du Conseil de l’Alimentation et

de la Nutrition recrute 202 agents enquêteurs

Le secrétariat permanent du conseil de l'alimentation et de la nutrition à travers son programme de nutrition adéquate de la femme enceinte et du suivi du fœtus (PNAFF) recrute 202 agents enquêteurs nutritionnistes et échographistes.

Pêche Artisanale Maritime: Entre Subsistance et Durabilité des ressources marines au Bénin

La pêche artisanale maritime au Bénin est une source majeure de revenus pour les communautés côtières. Cependant, les défis liés à la durabilité des ressources marines et à la gestion efficace de cette activité se font ressentir.

Bénéficiant des eaux fertiles de l\\\'océan Atlantique, le Bénin abrite un total de 47 sites de débarquement, où environ 4 305 pêcheurs artisans, en majorité de nationalité béninoise, exercent leur métier. C'est plus de 600 000 emplois directs ou indirects et contribuant à hauteur de 3,5% au PIB national.

Cependant, malgré une production totale de 74 000 tonnes en 2022, dont 75% proviennent de la pêche artisanale, un déficit de 146 000 tonnes persiste par rapport à une demande de 220 000 tonnes. Pour combler cet écart, les importations ont considérablement augmenté depuis 2008.

Ces chiffres témoignent non seulement de l\\\’importance de ce secteur, mais aussi révèlent des défis majeurs, notamment la menace de la surpêche, qui met en péril l\\\’équilibre fragile des écosystèmes marins.

A Djeffa plage, Ahouandji en passant par Fonsa Pahou, Lokoué, Djondji, Zogbédji à Hilla Condji, les pêcheurs artisans sont de plus en plus conscients des enjeux de la pêche durable au Bénin.

C’est le cas du sieur K. Folly, pêcheur avec plus de deux décennies d\\\’expérience. Il explique avec une grande préoccupation : « Lorsque nous nous aventurons sur les eaux, une préoccupation constante nous habite : quelle quantité et quelle qualité de poissons nos enfants hériteront-ils ? ». C’est pourquoi, il nous est arrivé de penser qu\\\’il serait judicieux de laisser la mer en repos pendant au moins six mois avoue-t-il avant de soutenir que cette approche contribuerait à prévenir la surpêche en offrant aux poissons le temps de se reproduire avant d\\\’être capturés.

Cependant, K. Folly fait part de la réalité complexe à laquelle les pêcheurs font face au quotidien. « La demande et le coût de la vie ne cessent d\\\’augmenter, ce qui rend difficile la recherche d\\\’activités alternatives capables de remplacer la pêche. Nous sommes contraints de continuer à travailler tout en ayant un œil sur la loi.»

Malgré les difficultés, il souligne l\\\’engagement des pêcheurs à respecter les réglementations en vigueur. Cette perspective met en lumière les efforts constants déployés par les pêcheurs pour équilibrer leurs activités vitales avec la

nécessité de préserver les ressources marines.

Il est indubitable que la pêche artisanale maritime au Bénin joue un rôle vital en tant que source de subsistance et élément clé de la richesse culturelle des communautés côtières. Cependant, comme sieur Folly, une gestion rigoureuse des ressources marines et une régulation appropriée s\\\’avèrent indispensables pour garantir la durabilité de cette activité dans le pays.

Un œil sur la Loi-Cadre pour la Pêche et l\\\’Aquaculture au Bénin

Bientôt dix ans que le Bénin a adopté une approche proactive pour préserver ses écosystèmes aquatiques et gérer durablement ses ressources halieutiques. Il s’agit de la Loi-cadre n° 2014-19 du 07 août 2014 relative à la pêche et à l\\\’aquaculture en République du Bénin. Cette législation intègre des mesures essentielles de conservation pour le secteur de la pêche.

Dans le but de préserver les stocks halieutiques, l\\\’article 73 de cette loi interdit strictement l\\\’utilisation d\\\’engins et de méthodes de pêche incompatibles. Les barrages à poissons, communément appelés « acadja », les engins coniques à contre-courant « dogbo », et les engins à poches multiples pour la capture de crevettes et crabes, les « gbagbaloulou », figurent parmi les méthodes proscrites.

L\\\’article 78 exige une autorisation préalable pour l\\\’introduction de nouveaux engins de pêche. La protection de la biodiversité aquatique est aussi soulignée par les articles 79 et 80, qui interdisent respectivement la pêche, la détention et la commercialisation de mammifères aquatiques et de tortues marines. Chose que K. Folly et ses collègues de Togbin ne cessent de se rappeler au cours de leurs différentes causeries.

Malgré leur besoin de vivre de la sueur de leur front, ils

sont encouragés à respecter les dispositions règlementaires en particulier la loi-cadre de 2014 sur la pêche et l\\\’aquaculture. Cette loi représente un fondement solide dans les efforts du Bénin pour garantir une pêche durable le long de ses côtes.

Megan Valère SOSSOU

Innovation technologique en santé : La chirurgie médicale en pleine révolution en Afrique

Au fil des décennies, les avancées technologiques ont profondément transformé le secteur de la santé, ouvrant ainsi la voie à une révolution médicale sans précédent. Les innovations technologiques dans ce domaine ont permis d’améliorer les diagnostics, les traitements et les soins de manière spectaculaire. Ces avancées, qu’elles soient liées à l’intelligence artificielle, à la génomique, à la télémédecine ou à d’autres domaines, redéfissent notre compréhension de la médecine et de la manière dont nous prenons en charge notre santé. Dans cet article, nous mettons les projecteurs sur un entrepreneur innovant, Bertin Nahum, le Franco-béninois qui révolutionne la chirurgie à travers son entreprise Medtech.

Robot Epione
Dans le monde de la médecine et de la technologie, le nom de Bertin Nahum résonne comme une symphonie d’innovation et de dévouement à améliorer la vie des patients. Originaire du

Bénin et né à Dakar au Sénégal, Bertin Nahum est un entrepreneur franco-béninois, fondateur de la société Medtech, une société à l'origine de la technologie médicale robotisée ROSA. Désormais Président fondateur de l'entreprise Quantum Surgical, dédiée au traitement innovant du cancer du foie, Bertin Nahum est compté parmi les entrepreneurs les plus innovants au monde. En 2012, Nahum est classé quatrième entrepreneur high-tech le plus révolutionnaire du monde par la revue canadienne *Discovery Series,* derrière Steve Jobs, Mark Zuckerberg et James Cameron. L'ingénieur Bertin Nahum recevra en 2013 les insignes de chevalier de la Légion d'honneur, remis par le ministère français des petites et moyennes entreprises de l'innovation et de l'économie numérique puis, en 2014, le titre honorifique de Docteur en Technologie par l'Université de Coventry du Royaume-Uni, en témoignage de sa contribution essentielle à la profession médicale et à l'amélioration des procédures chirurgicales grâce à la technologie robotique.

Trois robots qui opèrent de profonde transformation dans le secteur de la santé

L'aventure de Bertin Nahum dans le domaine des robots chirurgicaux a débuté avec BRIGIT, un dispositif qui a changé la donne en chirurgie orthopédique. BRIGIT a offert aux médecins un soutien mécanique inestimable pour effectuer des coupes osseuses précises. Cette innovation n'est pas passée inaperçue, car Zimmer Inc, le géant mondial de la chirurgie orthopédique, a rapidement reconnu son potentiel et a acquis les brevets de Medtech en 2006.

Mais toujours dans sa quête de perfectionnement, Nahum va, en 2010, donner naissance a ROSA, un robot révolutionnaire doté d'un bras robotisé qui assiste les chirurgiens dans les opérations cérébrales délicates. Reçu dans une interview par Solocal Group, Bertin Nahum a précisé que le robot ROSA permet de traiter des maladies extrêmement variées comme la maladie de Parkinson, l'épilepsie et la chirurgie tumorale. Des

milliers de patients ont été opérés à l'aide du robot ROSA, présent dans de nombreux établissements hospitaliers en Europe, en Amérique du Nord, en Asie et au Moyen-Orient.

Bertin Nahum

L'autre génie de la chirurgie conçu par Nahum est le robot Epione. Avec Epione, Nahum prouve une fois de plus qu'il est un génie africain de la science. Ce robot innovant permet aux chirurgiens de cibler avec une précision extrême les cancers du foie, offrant ainsi de nouvelles perspectives de traitement pour les patients du monde entier. Le premier patient a d'ailleurs été traité avec la technologie Epione aux Etats-Unis en mai 2023 et, à la date d'aujourd'hui, plus de 200 patients seraient déjà traités avec cette technologie à travers le monde.

Bertin Nahum se dit très heureux de contribuer à l'amélioration des soins de santé à travers ses technologies innovantes. « Je suis très heureux de représenter une autre dimension du numérique, le numérique qui est dédié à la médecine et à la chirurgie », a-t-il déclaré.

Le monde peut, à juste titre, s'incliner devant Bertin Nahum, un véritable Afrogenius de la science, dont les créations changent la vie et apportent de l'espoir là où il n'y en avait presque pas. Son parcours est un rappel poignant que l'excellence n'a pas de frontière et que les esprits brillants peuvent naitre de n'importe où pour apporter des changements durables au monde.

La jeunesse africaine doit donc sortir du complexe d'infériorité, en s'inspirant de Bertin Nahum, pour exprimer tout son potentiel qui peut également apporter de la lumière au monde.

Venance Ayébo TOSSOUKPE

7 choses à retenir de la mise en œuvre de l’assurance maladie obligatoire au Bénin

Le gouvernement béninois a tenu sa réunion habituelle du conseil des ministres le mercredi 21 juin 2023. Parmi les sujets abordés par les membres du gouvernement figurait le dossier concernant la mise en place de l\\\’assurance maladie obligatoire. Voici sept (07) choses à retenir de la mise en œuvre de l’assurance maladie obligatoire au Bénin :

1. Mise en place de l\\\’assurance maladie obligatoire au Bénin : Le gouvernement béninois a adopté une stratégie d\\\’extension de la protection sociale pour garantir l\\\’accès égal à la santé pour tous les citoyens béninois. Cela s\\\’est concrétisé par la création du projet Assurance pour le Renforcement du Capital humain (ARCH).
2. L\\\’assurance maladie devient obligatoire : Le Parlement a voté la loi n° 2020-37 qui rend l\\\’assurance maladie obligatoire pour toutes les personnes résidant au Bénin.
3. Couverture des frais d\\\’adhésion : L\\\’État, les établissements publics et les collectivités territoriales prendront en charge partiellement ou totalement les frais d\\\’adhésion à une police d\\\’assurance maladie couvrant le panier de soins de base pour différents groupes de personnes, y compris les salariés du secteur public, les étudiants bénéficiant d\\\’une allocation de l\\\’État, les retraités, les

personnes extrêmement pauvres et les autres personnes pauvres.

4. Obligations des employeurs : Les employeurs du secteur privé et les organismes publics commerciaux sont tenus de souscrire une assurance maladie couvrant au minimum le panier de soins de base pour leurs employés, conjoints et enfants à charge. Les employeurs doivent prendre en charge au moins 80% de la prime d\\\'assurance.
5. Responsabilité des travailleurs indépendants : Les travailleurs indépendants et les personnes exerçant leur propre activité doivent souscrire une police d\\\'assurance maladie pour eux-mêmes, leurs conjoints et enfants à charge.
6. Couverture des soins de base : Le panier de soins de base comprend diverses affections telles que traumatismes, infections, accouchements, chirurgies et soins d\\\'urgence pour différentes catégories d\\\'âge. Les consultations, les examens de laboratoire et les hospitalisations liées aux pathologies du panier de soins de base sont également inclus.
7. Obligation des employeurs de fournir les polices d\\\'assurance : Tous les employeurs, à l\\\'exception de l\\\'État, doivent fournir à la Caisse nationale de Sécurité sociale les polices d\\\'assurance souscrites pour leurs employés dans un délai de 12 mois à compter de la date de publication du décret au Journal officiel. Ils sont également tenus d\\\'engager le paiement des primes.

La France sous les projecteurs: Un appel urgent pour réinventer la coopération sanitaire en Afrique

Le mardi 20 juin 2023, l\\\'Académie Nationale de Médecine a fait entendre sa voix de manière officielle à travers un rapport adopté par une majorité de 65 voix pour, 6 voix contre et 7 abstentions. Ce rapport, porteur d\\\'une prise de position claire, met en lumière les lacunes et les défis auxquels la coopération sanitaire française est confrontée dans ses relations avec les pays à ressources limitées.

Malgré un passé glorieux de collaboration et d\\\'expertise, la France semble ne plus être à la hauteur des attentes de ces nations en termes de soutien sanitaire. L\\\'histoire de la France dans le domaine de la coopération sanitaire avec les pays en développement remonte à plusieurs décennies. L\\\'expertise médicale, les financements substantiels et les partenariats de recherche ont constitué les piliers de cette relation. Cependant, le rapport évoque un écart grandissant entre les promesses et la réalité de cette collaboration.

Le rapport pointe du doigt des choix stratégiques qui ont préféré privilégier les activités multilatérales au détriment des actions bilatérales insuffisamment financées. Cette

approche a conduit à un manque de programmation, de coordination, de suivi et d\\\’évaluation des projets.

En conséquence, le soutien aux maladies chroniques non transmissibles ainsi qu\\\’à la lutte contre les carences chirurgicales est demeuré insuffisant a mentionné le rapport.

L\\\’expertise française, qui a longtemps été un atout majeur, ne parvient plus à répondre aux besoins de gouvernance des organismes internationaux, à la formation en santé mondiale et à la coordination des actions sur le terrain, tout en interagissant avec les partenaires européens.

Face à ces constats, le rapport émet des recommandations cruciales pour rétablir la cohérence, l\\\’efficacité et la visibilité de la coopération sanitaire française. L\\\’une des propositions phares consiste à mettre en place un Haut Conseil en Santé mondiale. Ce conseil serait chargé de définir, élaborer, suivre et évaluer une stratégie globale de coopération sanitaire entre la France et les pays à ressources limitées. Cette initiative pourrait offrir une plateforme pour une planification à long terme, une coordination efficace et une mise en œuvre judicieuse des projets de santé.

Retenons que le rapport de l\\\’Académie Nationale de Médecine sonne comme un appel à l\\\’action pour la France afin qu\\\’elle revitalise sa coopération sanitaire avec les pays à ressources limitées. L\\\’objectif est de rétablir un partenariat solide, engagé et efficace, tout en faisant face aux défis émergents et en garantissant que l\\\’expertise française continue de jouer un rôle majeur dans la santé

mondiale.

Megan Valère SOSSOU

SOMMET AFRICAIN SUR LE CLIMAT: LES PRINCIPAUX COORDINATEURS DU GROUPE DES NEGOCIATEURS AFRICAINS SE SONT CONCERTES AVANT LA RENCONTRE

En prévision du premier Sommet africain sur le climat (ACS), co-organisé par le Kenya et la Commission de l\\\'Union africaine (CUA) à Nairobi du 4 au 6 septembre 2023, les principaux coordinateurs du Groupe africain des négociateurs sur le changement climatique (AGN) se sont réunis à Nairobi. Pendant cette séance, ils ont discuté et pris des décisions sur les questions clés liées aux intérêts et aux attentes de l\\\'Afrique pour la COP28.

Le Président du Groupe des Négociateurs Africains sur le Changement climatique et les principaux coordinateurs

De Friday Phiri

L\\\'ACS, le Sommet africain sur le climat, qui se tiendra sous le thème : « Croissance verte et financement climatique pour l\\\'Afrique et le monde », vise à marquer la force du

continent africain et son poids dans les discussions à l\\\’échelle mondiale et dans les forums internationaux existants, tels que l\\\’Assemblée générale des Nations Unies (AGNU), le G7, sans écarter, entre autres, les processus du G20 et la COP 28. Le Sommet se tiendra parallèlement à la Semaine africaine du climat (4 – 8 septembre 2023), un événement annuel dirigé par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), visant à promouvoir des actions permettant de rectifier le cap, afin d’atteindre les buts et objectifs de l\\\’Accord de Paris.

La réunion devrait rassembler des dirigeants d’Afrique et d’ailleurs ; les partenaires de développement ; les organisations intergouvernementales ; le secteur privé; le milieu universitaire ; les organisations de la société civile ; les femmes et les jeunes pour concevoir et booster des actions et solutions pour le changement climatique en Afrique, en fournissant une plate-forme d’échange sur le lien entre le changement climatique, la réalité du développement de l’Afrique et la nécessité de faire pression pour un investissement accru dans l’action climatique à l’échelle mondiale, et en particulier en Afrique.

Outre la position commune africaine sur les différents volets de négociation thématiques sur le climat, les principaux coordinateurs du Groupe des Négociateurs africains sur le Changement Climatique, ont délibéré également sur la Déclaration de Nairobi, un document final clé attendu à la fin du sommet. S\\\’exprimant lors de la séance d\\\’ouverture de la réunion, le Président du Groupe des Négociateurs africains sur le Changement Climatique, Ephraim Mwepya Shitima a exhorté les coordonnateurs principaux à continuer de jouer leur « rôle critique en tant que conseillers techniques auprès des décideurs politiques sur la participation efficace de l\\\’Afrique aux négociations mondiales sur le climat en relation avec les réalités et aspirations de développement du continent». Et à cette occasion, Rose Mwebaza, la Directrice

du bureau régional du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) pour l'Afrique, a apprécié le rôle joué par le Groupe des Négociateurs africains, au fil des années dans la participation efficace de l'Afrique aux processus climatiques et a exhorté le groupe à rester concentré.

« Je suis particulièrement ravi d\\\'être avec vous non seulement dans mes nouvelles fonctions ici au PNUE, à la tête du Bureau Régional pour l\\\'Afrique, mais aussi en tant que l\\\'un de vous, ayant participé activement aux processus de négociation sur le changement climatique au cours des 20 dernières années », a déclaré Mwebaza. « Je pense que nous vivons une période passionnante alors que le continent se prépare à accueillir le premier Sommet africain sur le climat. En tant que négociateurs techniques, je vous exhorte à rester concentrés et à fournir les orientations nécessaires par rapport aux besoins de développement du continent ».

Opportunité pour l'Afrique

L'Afrique est considérée comme le continent du futur. En tant que continent le plus jeune et à l'urbanisation la plus rapide, avec une population qui devrait doubler pour atteindre 2,5 milliards d'habitants d'ici 2050, l'Afrique dispose d'un immense potentiel en matière d'énergie propre, de terres arables, de minéraux essentiels et de ressources naturelles. Alors que le continent fait déjà preuve d\\\'une forte dynamique en matière de croissance verte, il doit capitaliser sur cette dynamique existante en mettant en œuvre un programme de croissance verte holistique qui tire parti de ses vastes ressources, et en garantissant un financement climatique adapté aux besoins de l\\\'Afrique. Ce qui correspond à ses ambitions de croissance.

Le potentiel des énergies renouvelables de l'Afrique sera cinquante fois supérieur à la demande mondiale d'électricité prévue en 2040. Cependant, les énergies renouvelables représentent 10 % du mix de production d'électricité et

seulement 20 % de la capacité totale de production d’électricité installée en Afrique. Alors que l\\\’Afrique abrite 30 à 40 % des minéraux de la planète, y compris ceux nécessaires à la transition vers les énergies vertes et aux batteries (par exemple, plus de 40 % des réserves mondiales de cobalt, de manganèse et de platine), le continent a peu à montrer en termes d’énergie propre et de mobilité.

De même, l’Afrique possède 60 % des terres arables non cultivées de la planète, qui, lorsqu’elles sont exploitées de manière durable, peuvent aider le monde à atteindre la sécurité alimentaire, le continent étant un importateur net de nourriture. Le sommet cherche donc à répondre à la nécessité de changer le discours de l’Afrique sur le changement climatique pour en faire un programme de croissance en exploitant les opportunités qui existent pour la transformation économique. Cet agenda se concentrera sur 5 axes de croissance fondamentaux : transition énergétique / énergies renouvelables; minéraux verts et production; l\\\’agriculture durable, l\\\’utilisation des terres et de l\\\’eau/océan ; infrastructures et urbanisation durable ; et le capital naturel soutenu par deux leviers transversaux importants (adaptation et résilience aux risques climatiques et finance climatique et crédits carbone).

Les résultats du Sommet viseront également à fournir une contribution et une orientation importante aux travaux en cours sur les réformes des institutions financières mondiales, afin de soutenir un tel programme de croissance avec des changements correspondants à leurs propres trajectoires.

Promotion de l’AbE pour le développement durable des communes : le projet Benkadi renforce les entreprises sur la RSE

Le Projet Benkadi au Bénin a réuni ce lundi 26 juin 2023, le secteur privé pour renforcer les capacités de ses acteurs sur la responsabilité sociétale des entreprises orientée sur l’Adaptation basée sur les Écosystèmes. Cet atelier de 72 heures vise entre autres à contribuer, à l\\\’assurance de la pratique de la responsabilité sociétale des entreprises qui promeut l’AbE pour le développement durable des communes.

En souhaitant la bienvenue aux participants, le Secrétaire Permanent de la Plateforme des Acteurs de la Société Civile au Bénin (PASCiB), M. Ernest Comlan Pédro a salué tous ceux qui ont fait le déplacement de Grand Popo. Il a précisé qu’au nombre des acteurs à intégrer dans la conduite du projet Benkadi au Bénin sur les nouvelles thématiques et enjeux du dialogue multi-acteurs sur les changements climatiques, le secteur privé est très important. Et il les invite à contribuer fortement à l’atteinte des objectifs de l’atelier.

À sa suite, le Président du Conseil d’Administration de la PASCIB, M. Comlan Aurélien Atidégla en lançant l’atelier a insisté sur le fait qu’il est important que les différents acteurs comprennent les enjeux actuels de l’adaptation basée sur les écosystèmes (AbE) afin que les entreprises l’intègrent au mieux dans leurs responsabilités sociales. Car pour lui, le présent atelier a une connotation toute particulière, parce qu’elle porte sur la responsabilité sociétale des entreprises.

Le terme n’est pas nouveau, mais il n’est pas très développé dans notre pays. Il est donc important de recueillir les contributions du secteur privé afin d’assurer la synergie pour une auto gouvernance en faveur de la lutte contre les changements climatiques. Il s’agira aussi de voir les opportunités qui s’offrent au secteur privé pour qu’elle puisse prendre en compte le volet environnemental en ce qui concerne le développement.

Cet atelier de renforcement de capacités des capacités des acteurs du secteur privé sur la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) orientée AbE regroupe les exploitants agricoles, exploitants forestiers, les industriels, la Chambre de Commerce et d’industrie du Bénin et le Patronat.

Abordant le premier module de formation relatif à l’historique et mécanismes de la RSE en Afrique et au Bénin ; la démarche et les outils RSE dans les entreprises et la RSE et le management des entreprises, Dr Aurélien Atidégla a procédé à une clarification de concept. Il a fait ressortir que lorsqu’on aborde la question de la responsabilité sociale des entreprises, les différents acteurs ont tendance à sous-estimer la place de l’environnement. Et c’est pour que cela soit désormais systématique, qu’il a été retenu le néologisme « sociétal » qui prend en compte le social et l’environnemental. On ne doit donc plus mettre l’accent sur le social au détriment de l’environnement en parlant seulement de la responsabilité sociale des entreprises (RSE). D’ailleurs, dans la langue anglaise, on parle bien de Corporate Social Responsibility (CSR), qui prend en compte l’environnement, l’économie et autres. La RSE s’applique a dit M. Atidégla à tous les domaines et tout le monde est concerné. On en parle de plus en plus parce que les entreprises créent de plus en plus de dégâts. Il a ponctué cette situation par des exemples au Niger, en Côte d’Ivoire. Au Togo par exemple, les déchets de phosphate font rage. Et à Xlacodji au Bénin, une entreprise

lâchait des poussières de ciment sur les populations.

Pour mieux aborder la thématique, il a été précisé que les trois sphères à prendre en compte sont : la sphère politique, la sphère économique et la sphère sociale.

Après avoir constaté qu'il n'y a pas un encadrement spécifique pour la RSE au Bénin, et qu'il n'existe que des textes épars, l'atelier s'est réjoui de la dynamique actuelle du gouvernement qui s'est engagé en réunissant différents acteurs il y a quelques jours sur l'élaboration de la politique nationale de la RSE au Bénin.

Il est à préciser que selon l'agenda de l'atelier, il sera aussi abordé comme modules : les dommages environnementaux des entreprises privées et leurs liens avec les changements climatiques et la RSE. À ce niveau, les participants seront entretenus sur quelques types d'entreprises et les dommages environnementaux de leurs processus de production ; la gestion des dommages environnementaux en relevant les mesures de sauvegarde environnementales et sociales ; liens entre dommages environnementaux et changements climatiques et les mesures AbE. Le troisième module permettra d'explorer les opportunités et engagements des entreprises privées du Bénin pour la RSE. Il s'agira d'échanger sur les dispositions juridiques et réglementaires au Bénin pour le non-respect de la RSE. Enfin, il sera exposé, les opportunités et faveurs accordées pour la RSE au sein des entreprises.

Cell Com Benkadi/Bénin

L\’AGRICULTURE ÉCOLOGIQUE: UNE VOIE RESPONSABLE POUR PRESERVER LA PLANETE

L\\\’agriculture demeure le secteur d\\\’activité le plus sollicité à l\\\’échelle mondiale, étant l\\\’activité économique la plus cruciale, compte tenu des besoins alimentaires quotidiens de la population mondiale. Toutefois, de nombreux paramètres de production nécessitent une révision pour assurer la durabilité des terres agricoles et garantir la santé environnementale. L\\\’une de ces mesures essentielles est l\\\’adoption de l\\\’agriculture écologique, respectueuse des normes environnementales et dédiée à la préservation de la santé de notre planète.

La modernisation de l\\\’agriculture grâce à l\\\’utilisation croissante de produits chimiques tels que les herbicides a entraîné une détérioration environnementale significative. Pour préserver l\\\’intégrité environnementale, en particulier des terres agricoles en tant que patrimoine pour les générations futures, il est impératif de faire la transition vers une agriculture écologique. Contrairement à l\\\’agriculture conventionnelle, l\\\’agriculture écologique repose sur des méthodes naturelles et ne tolère pas l\\\’utilisation de produits chimiques agricoles ou la déforestation pour des besoins agricoles.

Bertin Dègnon, un jeune entrepreneur engagé dans l\\\’agriculture durable dans le Nord-Bénin, souligne que l\\\’agriculture écologique protège la terre et exclut l\\\’utilisation de produits chimiques et de désherbants. De plus, elle impose des exigences supplémentaires telles que la préservation d\\\’un certain nombre de plantes sur chaque portion de terre cultivée.

Les acteurs engagés dans la protection de l\\\’environnement, notamment les agriculteurs conscients des dangers potentiels de l\\\’agriculture chimique, voient dans l\\\’agriculture écologique une solution à la crise environnementale et sanitaire imminente. Les produits chimiques agricoles présentent en effet un risque élevé pour la santé, avec des conséquences graves que nous ne pouvons ignorer, comme l\\\’illustre le cas du glyphosate, reconnu par le Centre International de Recherche sur le Cancer de l\\\’OMS en tant que substance probablement cancérigène pour l\\\’Homme.

Au lieu d\\\’utiliser des engrais chimiques, il est possible de recourir à des débris organiques et végétaux comme fertilisants pour les terres agricoles. Des engrais biologiques à base de matière fécale animale peuvent également être fabriqués. Des techniques avancées permettent aujourd\\\’hui de créer des composés végétaux à partir de débris organiques et végétaux.

Il est impératif de mobiliser les organisations non gouvernementales, le gouvernement et tous les acteurs impliqués dans la protection de l\\\’environnement pour rechercher des techniques modernes de production d\\\’engrais biologiques. Ces techniques pourraient couvrir une grande partie de la production agricole, répondre aux besoins nationaux voire régionaux, et constituer une source de revenus. Actuellement, de nombreux agriculteurs se tournent vers les engrais chimiques par manque d\\\’alternatives viables sur le marché.

Le pouvoir de l’information

Les agriculteurs ont besoin d\\\’être informés des avantages de l\\\’agriculture écologique et des dangers liés à l\\\’usage excessif de produits chimiques. Il est crucial de mettre en place une politique de sensibilisation à long terme pour promouvoir un changement de mentalité. En Afrique, en particulier, où l\\\’accent est souvent mis sur les gains

économiques au détriment de la santé, cette sensibilisation est essentielle. Si des mesures ne sont pas rapidement prises pour contrer l\\\’agriculture chimique, les terres agricoles se dessécheront et perdront leur fertilité, posant ainsi un risque considérable pour les générations futures.

Germain ALOZE